



Cahier des charges

**ERGONOMIE
ET
MICRO
INFORMATIQUE**



LES TEXTES

- ✓ 29 mai 1990 : Directive Européenne 90/270/CEE
- ✓ J.O. décret N° 91-45, 14 mai 1991 applicable depuis le 1er janvier 1993

**S 'adressent surtout aux salariés
mais peuvent nous servir de référence**

LES ECRANS

- ✓ Problèmes de vision
(révèlent surtout des problèmes pré existants).
- ✓ Fatigue posturale : position de l'écran.
- ✓ Surcharge mentale : trop d'informations, trop vite (Net)

QUELQUES REGLES

- ✓ Distance œil-écran \cong 70 cm
- ✓ Ecran orientable (reflets)
- ✓ Ni face à une fenêtre (reflets), ni dos à celle-ci (luminosité)
- ✓ Mobilier adapté : clavier, souris en position basse, écran hauteur des yeux.
- ✓ Siège opérateur réglable en hauteur



QUELQUES REGLES

- ✓ Les reflets (sources lumineuses ou objets)
- ✓ Réglage de luminosité et contraste doivent être à portée de main (réglés à minima).
- ✓ Couleurs paramétrables dans les logiciels.

LES CLAVIERS

- ✓ Dissociés de l'UC pour faciliter son positionnement (sauf portables).
- ✓ Suffisamment lourd.
- ✓ Très plat et incliné vers l'opérateur.
- ✓ Non glissant, de couleur neutre.
- ✓ Frappe facile et agréable.
- ✓ Placé suffisamment bas
- ✓ Doit, pour notre exercice, disposer d'un pavé numérique (portables ?)

LES UNITES CENTRALES

- ✓ De forme boîte, se placent sur le plan de travail (desktop).
- ✓ De forme tour, se placent sous le plan de travail ou dans un meuble (tower)
 - ✓ Petites tours
 - ✓ Moyennes tours
 - ✓ Grandes tours

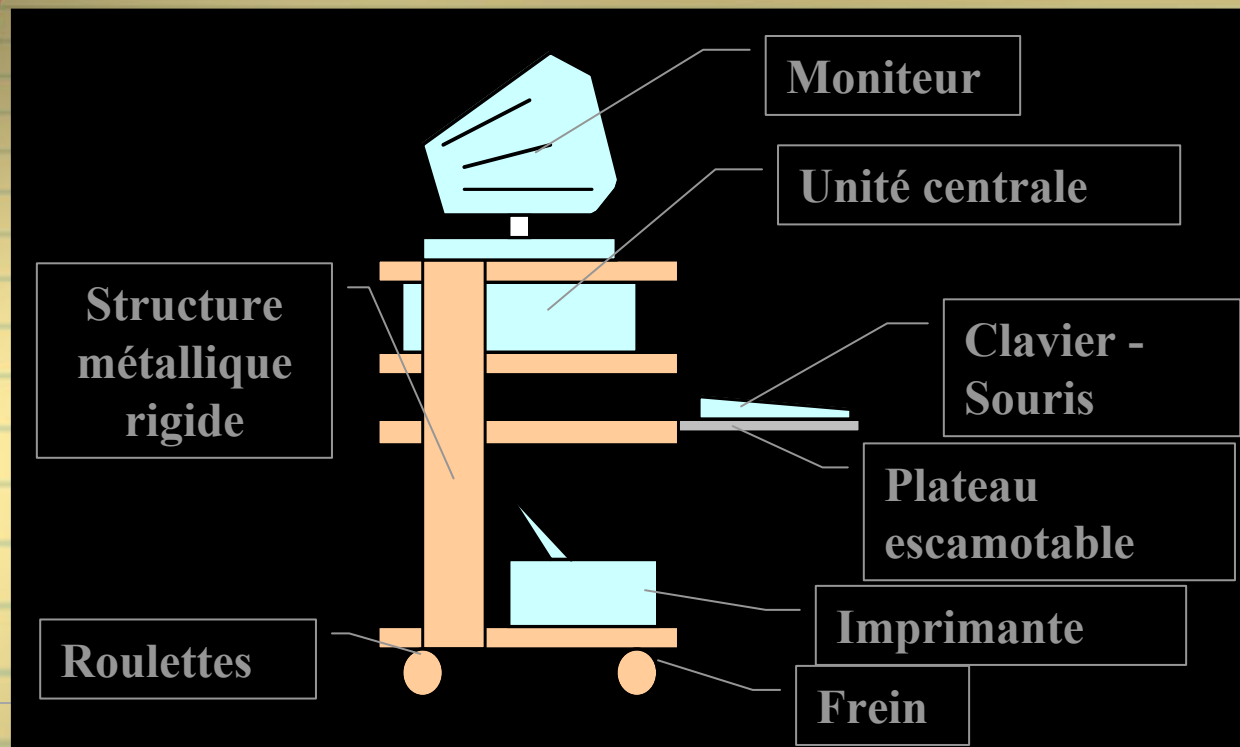
LES IMPRIMANTES

- ✓ Placées près de l'ordinateur.
- ✓ Bruit
- ✓ Système de feuille à feuille simple et commode.
- ✓ Rapport fonctionnement / coût.
- ✓ Papier et documents imprimables à proximité.

LE POSTE INFORMATIQUE SITUATION

- ✓ Endroit suffisamment spacieux (n'interférant pas avec la zone de soins).
- ✓ Prise téléphonique dédiée (télématique, maintenance).
- ✓ A distance de :
 - ✓ Sources de poussières
 - ✓ Fluides
 - ✓ Sources de vibrations importantes

MEUBLE INFORMATIQUE MOBILE



LES CABLES



LES CONFIGURATIONS

- ✓ **Monoposte** :
 - ✓ Ordinateur avec DD + lecteur disquette + lecteur de CD-ROM internes (+ zip int.).
 - ✓ Imprimante
 - ✓ Connexion téléphonique par MODEM interne ou externe.
 - ✓ Eventuellement capacité de stockage externe

LES CONFIGURATIONS

- ✓ **Réseaux** : Plusieurs ordinateurs sont reliés entre-eux. Certains périphériques peuvent être partagés.
 - ✓ Topologie en bus
 - ✓ Topologie en anneau à jeton
 - ✓ Topologie en étoile

LE CAHIER DES CHARGES

✓ Facteurs d'influence


- ✓ Le praticien est seul
- ✓ Plusieurs praticiens
- ✓ Les locaux
- ✓ L'organisation du travail
- ✓ Le personnel disponible

REVONS UN PEU

- ✓ Informatique de gestion : au secrétariat.
- ✓ Radiologie numérique : salle de soins ou de radiologie.
- ✓ Informatique support de communication et de formation : salle de formation et/ou d'éducation du patient.

Difficile à réaliser pour les petites structures





SOLUTIONS SPECIFIQUES A CHAQUE CABINET

D'où l'intérêt du cahier des charges



DEFINITION

- ✓ Document de préférence rédigé.
 - ✓ Éléments nécessaires à la mise en œuvre d'un projet
 - ✓ Caractéristiques et stades de la réalisation technique
- ✓ Induit une réorganisation du travail.

UTILITE

- ✓ Face aux éditeurs de logiciels.
- ✓ Face au milieu commercial.
- ✓ Face au praticien.
- ✓ Face aux autres praticiens (exercice en groupe).
- ✓ Face au personnel.
- ✓ Face aux structures assurant dépannage et maintenance.

CONTENU

- ✓ Cibles de l'informatisation.
- ✓ Configuration du local.
- ✓ Nombre de praticiens.
- ✓ Personnel.
- ✓ Configuration logicielle.
- ✓ Configuration matérielle.
- ✓ Obligation de télétransmission.
- ✓ Maintenance.
- ✓ Essai des systèmes envisagés.

Mentions légales

- ✓ L'ensemble de ce document relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores.
- ✓ Ce document est interdit à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées au Ministère de l'éducation nationale - projet C2i métiers de la Santé.
- ✓ L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits à l'UFR de médecine, de pharmacie et odontologie des universités impliqués dans le C2i métiers de la santé, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.
- ✓ Ce document a été réalisé pour le projet C2i Niveau 2 métiers de la Santé - Ministère de l'éducation nationale.

